

**ÉCHELLES DES NIVEAUX
DE COMPÉTENCE**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, 2^e CYCLE

**Histoire et éducation
à la citoyenneté**

Monde contemporain

Troisième édition
3^e, 4^e et 5^e année du secondaire

**ÉCHELLES DES NIVEAUX
DE COMPÉTENCE**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, 2^e CYCLE

**Histoire et éducation
à la citoyenneté**

Monde contemporain

Troisième édition
3^e, 4^e et 5^e année du secondaire

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction.

Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante :
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/>].

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 09-00806
ISBN 978-2-550-57446-0 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-57447-7 (PDF)
Dépôt Légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Table des matières

AVANT-PROPOS	4
PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION	5
DEUXIÈME PARTIE : LES ÉCHELLES	9
1. HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	9
3^e année du secondaire	
Compétence 1 : Interroger les réalités sociales dans une perspective historique	10
Compétence 2 : Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique	12
Compétence 3 : Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire	14
4^e année du secondaire	
Compétence 1 : Interroger les réalités sociales dans une perspective historique	16
Compétence 2 : Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique	18
Compétence 3 : Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire	20
2. MONDE CONTEMPORAIN	23
5^e année du secondaire	
Compétence 1 : Interpréter un problème du monde contemporain	24
Compétence 2 : Prendre position sur un enjeu du monde contemporain	26

Avant-propos

Les échelles des niveaux de compétence présentées dans ce document constituent les références officielles à partir desquelles les enseignants du 2^e cycle du secondaire doivent réaliser le bilan des apprentissages des élèves. La première partie de ce document a pour but de fournir des précisions sur la nature de cette instrumentation et sur son utilisation. Les échelles sont ensuite présentées dans la seconde partie.

Il est à noter que cette troisième édition présente les échelles de la 3^e, de la 4^e et de la 5^e année du secondaire. Elle remplace donc les éditions antérieures des échelles des niveaux de compétence du 2^e cycle du secondaire publiées en 2007 et en 2008.

Première partie : Présentation

Présentation

Des références officielles pour tous les enseignants

Les échelles des niveaux de compétence s'inscrivent dans une perspective de reconnaissance des compétences. Leur utilisation est prescrite par le régime pédagogique pour situer le niveau de compétence atteint par les élèves à la fin de chacune des années du 2^e cycle du secondaire (article 30.1).

Un modèle uniforme dans toutes les disciplines

Afin de s'assurer que l'indication du niveau de compétence transmise à l'intérieur du bilan des apprentissages s'appuie sur des références claires et uniformes, les échelles des niveaux de compétence de toutes les disciplines ont été élaborées selon une même structure à cinq niveaux, tant au primaire qu'au secondaire.

Structure des échelles des niveaux de compétence

NIVEAU	JUGEMENT GLOBAL	MOBILISATION DES RESSOURCES*
5	COMPÉTENCE MARQUÉE	L'élève mobilise avec efficacité l'ensemble des ressources : il réalise les tâches de manière remarquable.
4	COMPÉTENCE ASSURÉE	L'élève mobilise l'ensemble des ressources : il réalise correctement les tâches.
3	COMPÉTENCE ACCEPTABLE	L'élève mobilise les principales ressources : il réalise l'essentiel des tâches.
2	COMPÉTENCE PEU DÉVELOPPÉE	L'élève mobilise certaines ressources lorsqu'il est guidé : il réalise les tâches avec difficulté.
1	COMPÉTENCE TRÈS PEU DÉVELOPPÉE	L'élève mobilise peu de ressources : il réalise partiellement les tâches ou les réalise avec une aide soutenue.

* Ressources : la rubrique *Contenu de formation* de chaque programme disciplinaire « renferme le répertoire des savoirs indispensables au développement et à l'exercice de la compétence. [...] Ce répertoire comporte des éléments relatifs aux notions et concepts, aux méthodes, aux stratégies, aux processus ou aux techniques de même qu'aux attitudes ». (Voir Programme de formation, chap. 4, p. 29.)

Le contenu des échelles est en concordance avec celui du Programme de formation, sans toutefois constituer une répétition de ce dernier. En effet, il ne s'agit pas de définir les objets d'apprentissage, mais plutôt de proposer des repères qui permettent de baliser le jugement qui doit être porté sur les compétences à la fin de chacune des années du 2^e cycle du secondaire.

Généralement, chaque niveau présente une description de manifestations concrètes jugées typiques des élèves qui l'ont atteint. Perçue dans sa globalité, cette description implique que des choix ont nécessairement été faits afin de ne retenir que certains aspects révélateurs de ce niveau de compétence. La fonction de cette description est donc de fournir une représentation générale du niveau de compétence et non de proposer une liste exhaustive d'éléments à vérifier. À ce titre, les descriptions des niveaux de compétence se présentent comme des paragraphes structurés et portent autant sur le processus ou les démarches adoptées par l'élève que sur les résultats auxquels il parvient.

Il est à noter que les niveaux ont un caractère inclusif. Ainsi, un aspect de la compétence qui est jugé acquis à un niveau donné l'est de manière implicite dans les descriptions des niveaux supérieurs.



Particularité du niveau 1

La diversité des manifestations possibles d'une compétence très peu développée rend difficile la description d'un portrait-type du niveau 1. En fait, le niveau 1 des échelles est attribué à l'élève n'ayant pas atteint le niveau 2. La description du niveau 1 est donc souvent brève et mentionne habituellement que l'élève a besoin d'une aide soutenue pour réaliser les tâches qui lui sont proposées.

Compétences transversales

Les descriptions qui présentent les échelles des niveaux de compétence tiennent compte des compétences transversales, car le développement de ces dernières est étroitement lié à celui des compétences disciplinaires. La présence d'éléments pouvant être associés aux compétences transversales, particulièrement aux niveaux supérieurs des échelles disciplinaires, montre l'importance qu'on leur accorde à l'égard de la réussite des élèves et accentue le fait que celles-ci doivent faire l'objet d'interventions planifiées.

Les caractéristiques des échelles du 2^e cycle du secondaire

Les échelles des niveaux de compétence du 2^e cycle du secondaire ont été conçues en continuité avec celles du 1^{er} cycle. Cependant, celles du 2^e cycle ont des caractéristiques qui leur sont propres, car un bilan des apprentissages doit être réalisé à la fin de chacune des années. Dans ce contexte, le Programme de formation présente des indications pour chaque compétence, à l'intérieur de la rubrique *Développement de la compétence*, ce qui permet de planifier l'apprentissage et l'évaluation pour chacune des années. L'introduction de chacune des échelles reprend les éléments de cette rubrique en insistant sur ceux qui ont une incidence sur la réalisation du bilan des apprentissages.

L'utilisation des échelles

Le bilan des apprentissages ne résulte pas d'un calcul arithmétique réalisé à partir des résultats enregistrés en cours de cycle, mais d'un jugement porté sur la compétence de l'élève, c'est-à-dire sur sa capacité à mobiliser et à utiliser efficacement les ressources prévues au Programme de formation (notions et concepts, méthodes, stratégies, processus, techniques, attitudes). L'analyse des observations recueillies permet de juger de la compétence de l'élève et de l'associer à l'un des niveaux de l'échelle. Rappelons qu'il s'agit d'un jugement global, les échelles n'étant pas conçues pour être utilisées de façon analytique : il faut donc éviter de faire une association point par point entre les traces consignées et chacun des énoncés d'un niveau.

En effet, comme les descriptions retenues dans les échelles sont relativement brèves, elles ne sauraient présenter tous les aspects dont il faut tenir compte pour porter un jugement sur une compétence donnée. Ainsi, différents outils d'évaluation (grilles d'appréciation, listes de vérification, etc.) sont nécessaires pour recueillir des informations plus spécifiques et plus complètes afin de donner une rétroaction à l'élève en cours d'apprentissage et pour fonder le jugement de l'enseignant. Puisque ce jugement doit s'appuyer sur des traces pertinentes et suffisantes qui témoignent du niveau de compétence atteint, il est nécessaire que ces traces soient consignées afin que les enseignants puissent s'y reporter au besoin.

Il serait important que les élèves qui risquent de ne pas dépasser les niveaux inférieurs de l'échelle (1 et 2) soient dépistés dès que possible afin qu'ils puissent bénéficier de mesures de soutien appropriées. Un diagnostic pédagogique et des propositions de mesures de soutien pourraient alors accompagner le bilan des apprentissages de ces élèves (par exemple, à l'intérieur d'un plan d'intervention).

Par souci de transparence, les enseignants sont invités à expliquer les échelles aux élèves et à leurs parents afin de s'assurer qu'ils comprennent les descriptions des niveaux de compétence et la manière dont ces échelles seront utilisées.

PRINCIPALES PRATIQUES À METTRE EN PLACE POUR RÉALISER LE BILAN DES APPRENTISSAGES

- Offrir aux élèves des occasions fréquentes et variées de développer et de démontrer leurs compétences.
- Présenter les échelles et leur fonction aux élèves et à leurs parents.
- Consigner en nombre suffisant des traces représentatives des apprentissages réalisés par les élèves.
- Associer globalement la compétence d'un élève à un des niveaux de l'échelle, sans faire une association point par point entre les observations consignées et chacun des énoncés d'un niveau.
- Communiquer, au besoin, des informations plus détaillées pour certains élèves, notamment ceux pour lesquels un plan d'intervention est établi.

Deuxième partie : Les échelles

1. Histoire et éducation à la citoyenneté

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Compétence 1 : Interroger les réalités sociales dans une perspective historique

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années du cycle en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interroger les réalités sociales dans une perspective historique, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Les situations à privilégier au 2^e cycle du secondaire doivent notamment permettre à l'élève :

- d'examiner des documents variés traitant d'un objet d'interrogation (ex. : texte, carte, diagramme, tableau, document iconographique, ligne du temps);
- de relever des informations sur un objet d'interrogation;
- de réaliser des tâches liées à un objet d'interrogation;
- de faire un retour réflexif sur sa démarche.

Particularités des situations en 3 ^e année du secondaire	Critères d'évaluation
Les documents contiennent des informations explicites (clairement formulées).	
Les informations sont liées à un objet d'interrogation (une réalité sociale du présent et une réalité sociale du passé).	
Les tâches permettent à l'élève : – de faire des constats sur un objet d'interrogation (une réalité sociale du présent et une réalité sociale du passé), lesquels s'appuient sur des éléments pertinents* et tiennent compte d'éléments de perspective temporelle**; – d'établir des relations entre des constats du présent et du passé; – de formuler des questions qui tiennent compte d'éléments pertinents* et d'éléments de perspective temporelle**.	Pertinence de l'interrogation et Prise en compte de la perspective temporelle
Le retour réflexif présente des moyens pour améliorer sa démarche.	Analyse critique de la démarche

* Les éléments pertinents sont : les origines, le contexte, des croyances, des attitudes, des valeurs, des faits, des acteurs, des témoins, des actions, des points de vue, des causes, des conséquences, des aspects de société.

** Les éléments de perspective temporelle sont : des repères de temps, la synchronie, la diachronie, la continuité et le changement.

Interroger les réalités sociales dans une perspective historique

5

Compétence marquée

Utilise de manière appropriée des concepts liés à la réalité sociale. Propose des moyens pour améliorer sa démarche.

4

Compétence assurée

Fait des constats qui s'appuient sur des éléments pertinents et qui tiennent compte d'éléments de perspective temporelle. Formule des questions qui tiennent compte d'éléments pertinents et d'éléments de perspective temporelle. Utilise souvent de manière appropriée des concepts liés à la réalité sociale. Relève dans sa démarche des causes de ses réussites et de ses difficultés.

3

Compétence acceptable

Fait des constats qui s'appuient sur des éléments pertinents ou qui tiennent compte d'éléments de perspective temporelle et, parfois, en fait d'autres qui s'appuient sur des éléments pertinents et qui tiennent compte d'éléments de perspective temporelle. Établit des relations entre des constats du présent et des constats du passé. Formule des questions qui tiennent compte d'éléments pertinents ou d'éléments de perspective temporelle et parfois des deux. Utilise parfois de manière appropriée des concepts liés à la réalité sociale. Souligne ses forces et détermine des défis à relever dans le cadre de sa démarche.

2

Compétence peu développée

Examine des documents traitant de l'objet d'interrogation. Formule des questions qui tiennent compte d'éléments pertinents ou d'éléments de perspective temporelle. Énumère des actions accomplies dans le cadre de sa démarche.

1

Compétence très peu développée

Effectue un survol de documents traitant de l'objet d'interrogation. Relève des informations sur l'objet d'interrogation. Présente des informations sur l'objet d'interrogation sans faire de constats. Formule des questions qui ne tiennent pas compte d'éléments pertinents ni d'éléments de perspective temporelle.

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Compétence 2 : Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années du cycle en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Les situations à privilégier au 2^e cycle du secondaire doivent notamment permettre à l'élève :

- de formuler une hypothèse (explication provisoire);
- d'examiner des documents variés traitant d'un objet d'interprétation (ex. : texte, carte, diagramme, tableau, document iconographique, ligne du temps);
- de relever des informations sur un objet d'interprétation;
- de réaliser des tâches liées à un objet d'interprétation;
- de faire un retour réflexif sur sa démarche.

Particularités des situations en 3 ^e année du secondaire	Critères d'évaluation
Une hypothèse est formulée à partir d'une question posée portant sur une réalité sociale.	
Les documents contiennent des informations explicites (clairement formulées).	
Les informations sont liées à un objet d'interprétation qui se rapporte à une conjoncture historique.	
Les tâches permettent à l'élève : – d'expliquer une réalité sociale en tenant compte des éléments de réponse (des causes, des conséquences, des intérêts et des points de vue d'acteurs ou de témoins ainsi que d'autres éléments liés à l'interprétation*);	Rigueur du raisonnement
– d'établir des similitudes et des différences entre la société québécoise et une société « d'ailleurs » à une époque déterminée par une réalité sociale.	Distance critique
Le retour réflexif présente des moyens pour améliorer sa démarche.	Analyse critique de la démarche

* Les autres éléments liés à l'interprétation sont : des faits, le cadre spatiotemporel, des circonstances, des actions, des acteurs, des témoins.

Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique

5

Compétence marquée

Explique la réalité sociale en tenant compte des éléments de réponse (des causes, des conséquences et d'autres éléments liés à l'interprétation). Utilise de manière appropriée des concepts liés à la réalité sociale. Propose des moyens pour améliorer sa démarche.

4

Compétence assurée

Explique la réalité sociale en tenant compte d'une partie des éléments de réponse, dont des intérêts et des points de vue d'acteurs ou de témoins. Utilise souvent de manière appropriée des concepts liés à la réalité sociale. Relève dans sa démarche des causes de ses réussites et de ses difficultés.

3

Compétence acceptable

Formule une hypothèse en relation avec la question posée. Explique la réalité sociale en tenant compte d'une partie des éléments de réponse (des causes, des conséquences et d'autres éléments liés à l'interprétation). Établit des similitudes et des différences entre deux sociétés à la même époque. Utilise parfois de manière appropriée des concepts liés à la réalité sociale. Souligne ses forces et détermine des défis à relever dans le cadre de sa démarche.

2

Compétence peu développée

Examine des documents traitant de l'objet d'interprétation. Met en relation les informations relevées sans expliquer la réalité sociale. Établit parfois des similitudes et des différences entre deux sociétés à la même époque. Énumère des actions accomplies dans le cadre de sa démarche.

1

Compétence très peu développée

Formule une hypothèse qui n'est pas en relation avec la question posée. Effectue un survol de documents traitant de l'objet d'interprétation. Relève des informations sur l'objet d'interprétation. Énumère les informations relevées sans expliquer la réalité sociale.

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Compétence 3 : Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années du cycle en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Les situations à privilégier au 2^e cycle du secondaire doivent notamment permettre à l'élève :

- d'examiner des documents variés traitant d'un objet de citoyenneté (ex. : texte, carte, diagramme, tableau, document iconographique, ligne du temps);
- de relever des informations sur un objet de citoyenneté;
- de réaliser des tâches liées à un objet de citoyenneté;
- de faire un retour réflexif sur sa démarche.

Particularités des situations en 3 ^e année du secondaire	Critères d'évaluation
Les documents contiennent des informations explicites (clairement formulées) liées à un objet de citoyenneté.	
Les informations sont liées à un objet de citoyenneté.	
Les tâches permettent à l'élève : – de tenir compte soit de la participation à la vie collective, soit des institutions publiques, soit de la vie démocratique, soit de l'identité sociale*;	Considération du vivre-ensemble et considération du caractère pluraliste d'une société
– de relever des éléments de continuité et de changement entre le présent et le passé en fonction d'un objet de citoyenneté;	Transfert des savoirs historiques
– de justifier son opinion sur un enjeu de société.	Débat sur un enjeu de société
Le retour réflexif présente des moyens pour améliorer sa démarche.	Analyse critique de la démarche

* La **participation à la vie collective** fait référence à l'action humaine, à la prise de parole, à des interventions. Les **institutions publiques** font référence à leurs origines, à leurs fonctions, au rôle du citoyen. La **vie démocratique** fait référence à des valeurs, à des principes, à des droits. L'**identité sociale** fait référence à des attributs et à leurs origines, à la diversité, à l'appartenance commune.

Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire

5

Compétence marquée

Donne une opinion liée à l'enjeu de société en s'appuyant sur des faits appropriés. Utilise de manière appropriée des concepts liés à l'objet de citoyenneté. Propose des moyens pour améliorer sa démarche.

4

Compétence assurée

Tient compte du vivre-ensemble et du caractère pluraliste d'une société dans la réalisation des tâches. Relève des éléments de continuité et de changement. Utilise souvent de manière appropriée des concepts liés à l'objet de citoyenneté. Relève dans sa démarche des causes de ses réussites et de ses difficultés.

3

Compétence acceptable

Tient souvent compte du vivre-ensemble et du caractère pluraliste d'une société dans la réalisation des tâches. Relève parfois des éléments de continuité et de changement. Donne une opinion liée à l'enjeu de société en s'appuyant parfois sur des faits appropriés. Utilise parfois de manière appropriée des concepts liés à l'objet de citoyenneté. Souligne ses forces et détermine des défis à relever dans le cadre de sa démarche.

2

Compétence peu développée

Examine des documents traitant de l'objet de citoyenneté. Tient peu compte du vivre-ensemble et du caractère pluraliste d'une société dans la réalisation des tâches. Donne une opinion liée à l'enjeu de société sans l'appuyer sur des faits. Énumère des actions accomplies dans le cadre de sa démarche.

1

Compétence très peu développée

Effectue un survol de documents traitant de l'objet de citoyenneté. Relève des informations sur l'objet de citoyenneté. Donne une opinion non liée à l'enjeu de société.

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Compétence 1 : Interroger les réalités sociales dans une perspective historique

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années du cycle en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interroger les réalités sociales dans une perspective historique, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Les situations à privilégier au 2^e cycle du secondaire doivent notamment permettre à l'élève :

- d'examiner des documents variés (ex. : texte, carte, diagramme, tableau, document iconographique, ligne du temps) traitant d'un objet d'interrogation;
- de relever des informations sur un objet d'interrogation;
- de réaliser des tâches liées à un objet d'interrogation;
- de faire un retour réflexif sur sa démarche.

Particularités des situations en 4 ^e année du secondaire	Critères d'évaluation
Les documents contiennent des informations explicites (clairement formulées) et des informations implicites (qui peuvent être obtenues par déduction ou induction).	
Les informations sont liées à un objet d'interrogation (une réalité sociale du présent).	
Les tâches permettent à l'élève : – de faire des constats sur un objet d'interrogation (une réalité sociale du présent), lesquels s'appuient sur des éléments pertinents* et tiennent compte d'éléments de perspective temporelle**; – de formuler des questions qui tiennent compte d'éléments pertinents* et d'éléments de perspective temporelle**. Parmi ces questions, l'une d'elles doit tenir compte de liens entre des aspects de société ou tenir compte de la continuité et du changement.	Pertinence de l'interrogation et Prise en compte de la perspective temporelle
Le retour réflexif présente des moyens pour améliorer sa démarche.	Analyse critique de la démarche

* Les éléments pertinents sont : les origines, le contexte, des croyances, des attitudes, des valeurs, des faits, des acteurs, des témoins, des actions, des points de vue, des causes, des conséquences, des aspects de société.

** Les éléments de perspective temporelle sont : des repères de temps, la synchronie, la diachronie, la continuité et le changement.

Interroger les réalités sociales dans une perspective historique

5

Compétence marquée

Formule des questions qui tiennent compte d'éléments pertinents et d'éléments de perspective temporelle, et dont l'une tient compte de liens entre des aspects de société ou de la continuité et du changement. Utilise de manière appropriée des concepts liés à la réalité sociale. Propose des moyens pour améliorer sa démarche.

4

Compétence assurée

Fait des constats qui s'appuient sur des éléments pertinents et qui tiennent compte d'éléments de perspective temporelle. Formule des questions qui tiennent compte d'éléments pertinents et d'éléments de perspective temporelle. Utilise souvent de manière appropriée des concepts liés à la réalité sociale. Relève dans sa démarche des causes de ses réussites et de ses difficultés.

3

Compétence acceptable

Fait des constats qui s'appuient sur des éléments pertinents ou qui tiennent compte d'éléments de perspective temporelle et, parfois, en fait d'autres qui s'appuient sur des éléments pertinents et qui tiennent compte d'éléments de perspective temporelle. Formule des questions qui tiennent compte d'éléments pertinents ou d'éléments de perspective temporelle, et parfois des deux. Utilise parfois de manière appropriée des concepts liés à la réalité sociale. Souligne ses forces et détermine des défis à relever dans le cadre de sa démarche.

2

Compétence peu développée

Examine des documents traitant de l'objet d'interrogation. Formule des questions qui tiennent compte d'éléments pertinents ou d'éléments de perspective temporelle. Énumère des actions accomplies dans le cadre de sa démarche.

1

Compétence très peu développée

Effectue un survol de documents traitant de l'objet d'interrogation. Relève des informations sur l'objet d'interrogation. Présente des informations sur l'objet d'interrogation sans faire de constats. Formule des questions qui ne tiennent pas compte d'éléments pertinents ni d'éléments de perspective temporelle.

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Compétence 2 : Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années du cycle en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Les situations à privilégier au 2^e cycle du secondaire doivent notamment permettre à l'élève :

- de formuler une hypothèse (explication provisoire);
- d'examiner des documents variés traitant d'un objet d'interprétation (ex. : texte, carte, diagramme, tableau, document iconographique, ligne du temps);
- de relever des informations sur un objet d'interprétation;
- de réaliser des tâches liées à un objet d'interprétation;
- de faire un retour réflexif sur sa démarche.

Particularités des situations en 4 ^e année du secondaire	Critères d'évaluation
Une hypothèse est formulée à partir d'une question posée portant sur une réalité sociale ou des hypothèses sont formulées pour chacune des périodes historiques.	
Les documents contiennent des informations explicites (clairement formulées) et des informations implicites (qui peuvent être obtenues par déduction ou induction).	
Les informations sont liées à un objet d'interprétation qui se rapporte à une thématique dans la longue durée.	
Les tâches permettent à l'élève : – d'expliquer une réalité sociale en tenant compte des éléments de réponse (des causes, des conséquences, des intérêts et des points de vue d'acteurs ou de témoins ainsi que d'autres éléments liés à l'interprétation*);	Rigueur du raisonnement
– de relever des éléments de continuité et de changement entre des périodes historiques;	Rigueur du raisonnement
– de caractériser l'évolution de la société québécoise;	Rigueur du raisonnement
– d'établir des similitudes et des différences entre la société québécoise et une société « d'ailleurs » aujourd'hui.	Distance critique
Le retour réflexif présente des moyens pour améliorer sa démarche.	Analyse critique de la démarche

* Les autres éléments liés à l'interprétation sont : des faits, le cadre spatiotemporel, des circonstances, des actions, des acteurs, des témoins.

Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique

5

Compétence marquée

Explique la réalité sociale en tenant compte des éléments de réponse (des causes, des conséquences et d'autres éléments liés à l'interprétation). Caractérise l'évolution de la société québécoise. Utilise de manière appropriée des concepts liés à la réalité sociale. Propose des moyens pour améliorer sa démarche.

4

Compétence assurée

Explique la réalité sociale en tenant compte d'une partie des éléments de réponse, dont des intérêts et des points de vue d'acteurs ou de témoins. Relève des éléments de continuité et de changement. Utilise souvent de manière appropriée des concepts liés à la réalité sociale. Relève dans sa démarche des causes de ses réussites et de ses difficultés.

3

Compétence acceptable

Formule une hypothèse en relation avec la question posée. Explique la réalité sociale en tenant compte d'une partie des éléments de réponse (des causes, des conséquences et d'autres éléments liés à l'interprétation). Relève parfois des éléments de continuité et de changement. Caractérise parfois l'évolution de la société québécoise. Établit des similitudes et des différences entre deux sociétés à la même époque. Utilise parfois de manière appropriée des concepts liés à la réalité sociale. Souligne ses forces et détermine des défis à relever dans le cadre de sa démarche.

2

Compétence peu développée

Examine des documents traitant de l'objet d'interprétation. Met en relation les informations relevées sans expliquer la réalité sociale. Établit parfois des similitudes et des différences entre deux sociétés à la même époque. Énumère des actions accomplies dans le cadre de sa démarche.

1

Compétence très peu développée

Formule une hypothèse qui n'est pas en relation avec la question posée. Effectue un survol de documents traitant de l'objet d'interprétation. Relève des informations sur l'objet d'interprétation. Énumère les informations relevées sans expliquer la réalité sociale.

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Compétence 3 : Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années du cycle en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Les situations à privilégier au 2^e cycle du secondaire doivent notamment permettre à l'élève :

- d'examiner des documents variés traitant d'un objet de citoyenneté (ex. : texte, carte, diagramme, tableau, document iconographique, ligne du temps);
- de relever des informations sur un objet de citoyenneté;
- de réaliser des tâches liées à un objet de citoyenneté;
- de faire un retour réflexif sur sa démarche.

Particularités des situations en 4 ^e année du secondaire	Critères d'évaluation
Les documents contiennent des informations explicites (clairement formulées) et des informations implicites (qui peuvent être obtenues par déduction ou induction).	
Les informations sont liées à un objet de citoyenneté.	
Les tâches permettent à l'élève : – de tenir compte soit de la participation à la vie collective, soit des institutions publiques, soit de la vie démocratique, soit de l'identité sociale*;	Considération du vivre-ensemble et considération du caractère pluraliste d'une société
– de relever des éléments de continuité et de changement entre le présent et le passé en fonction de l'objet de citoyenneté;	Transfert des savoirs historiques
– de justifier son opinion sur un enjeu de société.	Débat sur un enjeu de société
Le retour réflexif présente des moyens pour améliorer sa démarche.	Analyse critique de la démarche

* La **participation à la vie collective** fait référence à l'action humaine, à la prise de parole, à des interventions. Les **institutions publiques** font référence à leurs origines, à leurs fonctions, au rôle du citoyen. La **vie démocratique** fait référence à des valeurs, à des principes, à des droits. L'**identité sociale** fait référence à des attributs et à leurs origines, à la diversité, à l'appartenance commune.

Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire

5

Compétence marquée

Utilise judicieusement des faits pour convaincre. Utilise de manière appropriée des concepts liés à l'objet de citoyenneté. Propose des moyens pour améliorer sa démarche.

4

Compétence assurée

Tient compte du vivre-ensemble et du caractère pluraliste d'une société dans la réalisation des tâches. Relève des éléments de continuité et de changement. Donne une opinion liée à l'enjeu de société en s'appuyant sur des faits appropriés. Utilise souvent de manière appropriée des concepts liés à l'objet de citoyenneté. Relève dans sa démarche des causes de ses réussites et de ses difficultés.

3

Compétence acceptable

Relève parfois des éléments de continuité et de changement. Tient souvent compte du vivre-ensemble et du caractère pluraliste d'une société dans la réalisation des tâches. Donne une opinion liée à l'enjeu de société en s'appuyant parfois sur des faits appropriés. Utilise parfois de manière appropriée des concepts liés à l'objet de citoyenneté. Souligne ses forces et détermine des défis à relever dans le cadre de sa démarche.

2

Compétence peu développée

Examine des documents traitant de l'objet de citoyenneté. Tient peu compte du vivre-ensemble et du caractère pluraliste d'une société dans la réalisation des tâches. Donne une opinion liée à l'enjeu de société sans l'appuyer sur des faits. Énumère des actions accomplies dans le cadre de sa démarche.

1

Compétence très peu développée

Effectue un survol de documents traitant de l'objet de citoyenneté. Relève des informations sur l'objet de citoyenneté. Donne une opinion non liée à l'enjeu de société.

2. Monde contemporain

MONDE CONTEMPORAIN

Compétence 1 : Interpréter un problème du monde contemporain

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années du cycle en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interpréter un problème du monde contemporain, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Les situations à privilégier devraient permettre à l'élève :

- d'examiner des documents variés traitant d'un problème du monde contemporain (ex. : texte, carte, diagramme, tableau, document iconographique, ligne du temps);
- de réaliser des tâches liées à un problème du monde contemporain, notamment :
 - relever des informations (acteurs, faits, points de vue, contexte mondial) se rapportant à des manifestations de ce problème dans le monde,
 - déterminer des causes et des conséquences,
 - dégager des similitudes et des différences dans les façons dont le problème se manifeste dans le monde,
 - dégager des tendances mondiales,
 - expliquer le problème;
- de faire un retour réflexif sur sa démarche.

Interpréter un problème du monde contemporain

5

Compétence marquée

Fournit une explication étoffée d'un problème du monde contemporain en mettant en relation divers aspects de société (culturel, économique, politique et social). Propose des moyens pour améliorer sa démarche.

4

Compétence assurée

Dégage des tendances mondiales. Explique avec justesse un problème du monde contemporain. Relève dans sa démarche des causes de ses réussites et de ses difficultés.

3

Compétence acceptable

Détermine des causes et des conséquences d'un problème du monde contemporain. Dégage des similitudes et des différences dans les façons dont un problème se manifeste dans le monde. Considère plus d'une échelle d'analyse. Explique en partie un problème du monde contemporain. Utilise de manière appropriée des concepts liés au thème. Souligne ses forces et détermine des défis à relever dans le cadre de sa démarche.

2

Compétence peu développée

Examine des documents. Met en relation des informations relevées sans pour autant expliquer un problème du monde contemporain. Énumère des actions accomplies dans le cadre de sa démarche.

1

Compétence très peu développée

Effectue un survol des documents et relève des informations se rapportant à des manifestations d'un problème dans le monde sans pour autant expliquer le problème.

MONDE CONTEMPORAIN

Compétence 2 : Prendre position sur un enjeu du monde contemporain

Au 2^e cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années du cycle en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à prendre position sur un enjeu du monde contemporain, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

Les situations à privilégier devraient permettre à l'élève :

- d'examiner des documents variés traitant d'un enjeu du monde contemporain (ex. : texte, carte, diagramme, tableau, document iconographique, ligne du temps);
- de réaliser des tâches liées à un enjeu du monde contemporain, notamment :
 - dégager des intérêts et des valeurs qui sous-tendent des points de vue d'acteurs tels des États, des institutions internationales, des entreprises multinationales, des groupes de citoyens et des médias,
 - établir des convergences et des divergences entre des points de vue d'acteurs,
 - relever des pistes de solution proposées par des acteurs,
 - dégager des avantages et des inconvénients des pistes de solution,
 - exprimer une opinion sur un enjeu en la justifiant par des arguments;
- de faire un retour réflexif sur sa démarche.

Prendre position sur un enjeu du monde contemporain

5

Compétence marquée

Utilise judicieusement des arguments pour faire valoir son opinion sur un enjeu du monde contemporain. Propose des moyens pour améliorer sa démarche.

4

Compétence assurée

Dégage des avantages et des inconvénients de pistes de solution proposées par des acteurs. Exprime une opinion sur un enjeu du monde contemporain en la justifiant par des arguments appropriés. Relève dans sa démarche des causes de ses réussites et de ses difficultés.

3

Compétence acceptable

Dégage des intérêts et des valeurs qui sous-tendent des points de vue d'acteurs. Établit des convergences et des divergences entre des points de vue d'acteurs. Souligne ses forces et détermine des défis à relever dans le cadre de sa démarche.

2

Compétence peu développée

Examine des documents. Relève des pistes de solution proposées par des acteurs. Exprime une opinion sur un enjeu du monde contemporain en la justifiant parfois par des arguments appropriés. Énumère des actions accomplies dans le cadre de sa démarche.

1

Compétence très peu développée

Effectue un survol des documents. Relève des points de vue d'acteurs concernés par un enjeu du monde contemporain. Exprime une opinion sur un enjeu du monde contemporain sans pour autant la justifier par des arguments.

